

erasmus mundus

Par **_lonnellyness_**, le **27/08/2005** à **20:41**

bonjour

je sollicite votre avis au sujet des échanges erasmus mundus

quelle année est la plus propice à ces échanges, ne ratons pas des notions importantes en partant en licence ?

partir en master1 ou 2 ne met-il pas en danger un projet ILM

ne vaut-il pas mieux partir pendant l'été, que de "perdre" semestre ou année

merci de m'aider !

jane :))

Par **Vincent**, le **05/09/2005** à **17:17**

alors cette réponse n'engage que moi.

D'abord je trouve ridicule de ne partir qu'un semestre (en fait 3-4 mois) car du point de vue de la langue, le cap des trois mois est très important. Bon partir c'est déjà pas mal, mais ne faut pas faire n'importe quoi.

Ensuite le moment de l'échange: tout dépend de ton cursus. Jusqu'en maîtrise, tu manqueras de toutes manières certaines notions si tu pars; ce qui ne t'empêche pas de les rattraper par la suite. Je dirai qu'il est préférable de ne pas manquer le cours de droit administratif général ou les bases en civil du droit des obligations et des sûretés.

Autant bosser son L et M bien, pour être autorisé par la suite à faire un an de recherche à l'étranger. Aussi si tu choisis le magistère, tu as une année obligatoire en stage à l'étranger après ta maîtrise, qui est intégrée dans la formation.

Pour finir, les échanges sont profitables s'ils sont notamment assez longs, s'ils ne te créent pas une surcharge excessive de travail à ton retour.

Par **_lonnellyness_**, le **06/09/2005** à **14:52**

Merci de ta réponse

je suis assez d'accord avec ton point de vue.

les fondamentaux en droit ne sont pas à rattraper surtout pour les personnes voulant être avocats, ainsi je ferai 2 masters afin de partir 1 an au second

pour le moment, je vais me "contenter", de séjours linguistiques intensifs et avisera par la

suite
merci encore
jane